# Suspension des droits du TDC pour certains produits destinés aux Açores et à Madère (modif. règl. 1657/93/CEE)

1994/0191(CNS) - 22/12/1994 - Acte final

Cette proposition de règlement a été adoptée par le Conseil des Ministres sans modifications. Le règlement est entré en vigueur le 01.01.1995.